# SÉJOUR E.E.I.F.

### Règlement intérieur EEIF



### LE RESPECT DES AUTRES

« Le respect de l'autre est une valeur qui permet à l'homme de pouvoir reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités d'autrui ainsi que ses droits. Le respect de l'autre est la reconnaissance de la valeur propre et des droits des individus et de la société ».

Tous les animateurs, tous les enfants doivent être courtois, amicaux, chaleureux et curieux les uns envers les autres. Le camp et/ou stage doit être un lieu où il fait bon vivre ensemble quel que soit les différences ou les origines.

Toute humiliation, harcèlement moral et autres comportements inadmissibles de ce genre ne sont en aucun cas tolérés.

Chacun a le droit d'être protégé contre la domination de ceux qui ont autorité sur lui.

Chacun a droit au respect de son corps et à la préservation de son intimité.

Toute activité et situation susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique ou à la pudeur sont proscrites. Des sanctions pourront être prononcées.

## LA MIXITÉ

Les activités se déroulent en mixité (garçons et filles d'une même tranche d'âge). Les chambres et/ou tentes sont mises à disposition pendant le camp mais elles sont non mixtes.

Dans les activités dites « d'autonomie », les règles de non-mixité du couchage, s'imposent. Les animateurs décident des horaires raisonnables de coucher.

## **LA VIE JUIVE**

Le minimum commun, pratiqué aux EEIF, implique de la part de chacun d'adhérer et de respecter notamment les règles de la cacherout (incluant les denrées alimentaires amenées ou achetées sur place), celles de chabbat et des fêtes.

Kippa et siddour sont indispensables, téphilines et talith conseillés.

## HYGIÈNE

Dans le cadre des camps et/ou des stages, chacun participe aux temps de corvées/ services/kiffs, pour des raisons évidentes d'hygiène et de propreté quotidiennes, et à des fins de formation participative.

#### **VIVRE ENSEMBLE L'ENGAGEMENT!**

Association reconnue d'utilité publique loi 1901 Scoutisme Français 27 avenue de Ségur 75007 - PARIS +33 (0)1 47 83 60 33 - centre.national@eeif.org www.eeif.org

# SÉJOUR E.E.I.F.

## Règlement intérieur EEIF



## TÉLÉPHONE PORTABLE ET AUTRES APPAREILS ÉLÉCTRO

Il n'est pas recommandé d'en apporter sur le camp et/ou le stage. Si vous souhaitez en avoir, vous devez le signaler aux animateurs mais il reste sous votre entière responsabilité, notamment en cas de dégradation. Il pourra être confisqué par un animateur.

### CIGARETTES ET ALCOOL

Cigarettes, cigarettes électroniques, puff et alcool sont strictement interdits. Il est donc interdit d'en apporter, d'en acheter et d'en consommer.

### LES DROGUES -

Formellement interdit d'apporter et de consommer des substances illicites sous peine d'exclusion définitive.

## LES DÉGÂTS MATÉRIELS —

Toute dégradation volontaire de matériel (tentes, marabouts, locaux mis à disposition...) pourra faire l'objet d'une sanction voire d'une demande de dédommagement.

Nous vous informons que les Eclaireuses Eclaireurs Israélites de France se réservent le droit d'exclure du camp/stage ou du mouvement, toute personne dérogeant aux principes de vie en communauté.

Cette exclusion, en accord avec nos statuts et notre règlement intérieur sera décidée par les instances dirigeantes de l'association.

Les frais induits par une telle sanction seront à votre charge.

J al lu et acce

X J'ai lu et accepté sans réserve l'ensemble du Règlement Intérieur des camps/stages EEIF

Signature des parents ou l'animateur majeur



Signature de l'enfant



#### **VIVRE ENSEMBLE L'ENGAGEMENT!**

Association reconnue d'utilité publique loi 1901 Scoutisme Français 27 avenue de Ségur 75007 - PARIS +33 (0)1 47 83 60 33 - centre.national@eeif.org www.eeif.org